

# BUREAU

Séance du 22 novembre 2019

Délibération BU\_20191122\_003

**Marchés de prestation de nettoyage et d'entretien courant des locaux du Département et du SDIS 36 : attribution des marchés**

**VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**0 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 28 juin 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS 36 pour des prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur du 16 octobre 2019 ;

## DECIDE :

Article unique : Les marchés relatifs aux prestations de nettoyage et d'entretien courant des locaux, à passer avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 16 octobre 2019, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe, sont approuvés et Monsieur le Président est autorisé à les signer.

Serge DESCOUT

